



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 15 Octobre 2024

Début de séance : 17.43h

Fin de séance : 20.35 h

Présents : 15 votants + invités,

Arrivée de Mme Assia Ider à 18h00 : 16 votants + invités

Administration :

- M. Arnaud Regnier, Proviseur
- M. Said BOULMANE, Proviseur-adjoint
- M. Mohand AIT LHADJ, Directeur du primaire
- M. Larbi OUAMALICH , CPE
- M Mohamed ALLA, Directeur Administratif et Financier

Représentants des personnels enseignants :

- M Nasser NEGHNAGH .
- M Ahmed FIGUA
- Mme Kalhena DJERAD
- Mme Assia KARKAR IDER
- M. Youssef bin ABDALLAH

Représentante des personnels non enseignants :

- Mme Jihane AMGHAR

Représentants des parents d'élèves :

- Mme Rania RIACHI SAMAHA
- Mme Mira HAKME
- M Elhoussine ADIB
- Mme Linda El CONSANTINI

Représentante des élèves :

- Mlle Manel El Consantini



Invité(e)s :

- Mr Talal EL KHATIB, Président du Conseil de Gestion
- Mme Berengère MARCHIVE, Directrice de la Maternelle
- Mme Zineb BOUSSAGA, Représentant des parents au Conseil d'école

1- Approbation du compte rendu du CE du 23/06/2024

Deux points manquants soulevés relatifs au CR du 23 juin:

- Actions entreprises pour la mise en place du Parcours Parle et Dispositif Emile
- Le rappel du fait qu'un professeur ne peut accompagner un voyage scolaire au-delà de deux voyages par an.

Mise au vote du compte rendu du CE du 23/06/2024 après l'ajout de ces deux points à la demande d'un représentant des parents :

Nombre de votants	15
Pour	13
Contre	0
Abstention	2

VOTE

Le Compte rendu est adopté par 13 votes **“pour”**.

2- Validation de l'ordre du Jour du CE du 15/10/2024

Nombre de votants	15
Pour	15
Contre	0
Abstention	0

VOTE

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité par 15 votes **“pour”**.



École Française Internationale de Riyad

3- Adoption du règlement intérieur du CE

Nombre de votants	16
Pour	16
Contre	0
Abstention	0

VOTE à 18h00

Le règlement intérieur du Conseil d'établissement de l'EFIR est adopté à l'unanimité par 16 votes "pour".

4- Délégation de signature

Monsieur le Proviseur a informé de la signature de trois délégations de signature au nom du Proviseur adjoint, du directeur primaire et de la directrice de la maternelle avec effet immédiat.

5- Bilan de l'année 2023-2024:

Monsieur Boulmane a présenté :

- Les résultats des examens au Bac et au DNB où on constate une constante croissance des taux de mention Bien/Très bien (63% pour le Bac et 85% pour le DNB) malgré la densification des classes entre 2022 et 2024.
- Les résultats du Bac Français 2024 avec une moyenne générale de 16.30 à l'oral et 15 à l'écrit pour les quatre classes de 1^{ère} malgré les réticences soulevées l'année dernière concernant les méthodes utilisées par un des enseignants de français.

Le proviseur présente une étude faite sur la moyenne annuelle des classes de 1^{ère} en Français à l'EFIR entre 2015 et 2022 où on constate une amélioration nette du niveau de français général avec une moyenne plus élevée chez les filles que chez les garçons.

Il a ajouté que d'autres études seront faites discipline par discipline, pour pouvoir ajuster les dispositifs d'accompagnement.

Le Président du CDG a déclaré que des moyens et des financements seront mis en place dans ce cadre si besoin.

- Bilan Parcours sup : Sur 75 élèves de Terminale, 61 se sont inscrits sur Parcours Sup. Il y a eu 100% de propositions faites aux élèves et 43 élèves ont accepté la proposition.
- Bilan des célébrations, des voyages scolaires et sorties, présenté au CE



6- Bilan de la rentrée 2024 :

Au 25 septembre 2024, l'EFIR comptabilisait 1744 élèves (829 filles et 915 garçons) dont 329 nouveaux inscrits (133 français et 193 d'autres nationalités)

L'EFIR accueille 50 élèves saoudiens

Suite à la crise au Liban depuis Septembre 2024, et en ligne avec les préconisations de l'Ambassade de France, la direction et le CDG ont mis en place un accueil pour intégrer les élèves venant du Liban dont au moins un des parents travaille en Arabie et dispose d'un iqama. A ce jour 13 inscriptions fermes (total élèves = 1757) et 81 inscriptions en cours. On a noté des effectifs complets dans les classes 1^{ère} et Terminale et des solutions sont en train d'être trouvées avec les lycées de AlKhobar et Djeddah

Un représentant du personnel enseignant a demandé à prendre en compte les conditions de travail des enseignants dans des salles de classes qui ne peuvent accueillir un nombre croissant d'élèves

7- Informations communiquées par le Président du Conseil de Gestion :

Un point a été fait sur les trois points suivants:

- **Nouvelle école** : Un problème d'assurance est rencontré avec le prestataire potentiel et d'autres possibilités sont à l'étude avec l'arrivée du nouveau proviseur (achat du terrain, garantie de l'état français...) Une communication sera faite aux parents dès qu'il y aurait du nouveau.
- **Piscine** : Des travaux sont en cours pour changement de filtres et du mixeur et la piscine a été vidée pour changer son eau. Les activités devraient reprendre après les vacances d'octobre. La piscine a été fermée la dernière semaine pour avancer les travaux et être opérationnel dès la reprise des cours.
- **Code vestimentaire** : Une mise en place progressive sera faite cette année sur un ou deux niveaux (maternelle / primaire par exemple) pour s'assurer de la capacité de production du fournisseur et du processus de distribution /vente avant une mise en place obligatoire pour tous à la rentrée prochaine. Les élèves de Terminale 2024 ne seront pas concernés par ce code vestimentaire pour cette année scolaire.



8- Questions des représentants des parents et du personnel:

1. Profs absents et vivier de remplaçants :

- *Mr Boulmane a informé le CE que 90% des cours annulés ont été remplacés grâce à un protocole de remplacement mis en place en plus de recrutement de deux AED qui restent à disposition pour prendre en charge une classe en cas d'absence. En primaire, un vivier de remplacement existe et permet de pallier les absences des enseignants du primaire ou des assistantes maternelles à 100%. Le vivier de remplacement continue d'être alimenté grâce aux recrutements qui sont en cours.*

2. Voyage d'orientation en France /classe de 2nde :

- Ce voyage vient d'être confirmé durant la période du 6 au 18 avril 2025.

3. Choix des spécialités et possibilité de changer de spécialité en Terminale:

- *M.Boulmane : Le processus d'orientation est assez long et ne doit pas se faire durant les deux mois d'été entre la première et la terminale. Ce processus demande beaucoup d'informations qui seront données par l'école à partir de la Seconde avec la mise en place de fiches –navettes entre l'école et les familles pour se positionner et choisir des spécialités. Durant le troisième trimestre, le conseil de classe émettra un avis et validera les choix des spécialités.*

4. Réunions régulières :

- *M.Regnier : pour alléger les réunions du CE et traiter les questions en amont, des réunions avec les représentants des parents élus se tiendront une semaine avant chaque CE.*

5. Renouvellement de la convention avec l'AEFE

- *M.Regnier : la convention de l'AEFE est valide jusqu'au 31/8/2025. La convention est formée de dispositions communes qui ne sont pas modifiables, et de dispositions particulières sur lesquelles le CDG peut agir pour ajouter des clauses. L'idéal serait une signature début 2025 pour un renouvellement jusqu'en 2030.*
- *Attention ne pas confondre Convention et homologation qui a déjà été renouvelée l'année dernière pour 5 ans. L'homologation est une certification donnée par l'éducation nationale française. La convention est un acte contractuel qui lie les comités de gestion avec l'AEFE et permet de détacher des enseignants et des personnels de direction.*

6. Parking : Place supplémentaires pour les parents

- *M.Regnier souligne le fait que rares sont les écoles qui assurent un parking aux parents d'élèves et ce, pour des raisons de sécurité.*



- *Mr El Khatib souligne que la British school et l'American school à Riyadh n'ont pas de parkings pour les parents mais juste des zones de Drop Off. En tout état de cause, toute décision d'aménagement de parking dépend d'intervenants extérieurs comme la police, la Garde Nationale et d'autres autorités saoudiennes. L'assentiment de toutes ces composantes rend donc très compliqué la mise en œuvre de ces aménagements. Le CDG avec le support de l'officier de sécurité essaye de trouver une solution pour optimiser le flux tout en respectant les règles de sécurité.*

7. Salle de prière :

Le CPE : étant donné les problèmes rencontrés avec quelques jeunes qui se cachent dans la salle de prière ou fument à l'intérieur, l'école mettra en place à la reprise des cours le 3 novembre une ouverture de la salle de prière de 11h30 à 13h30.

8. Comité Restauration / bureau MDL et autres instances :

Ces différents comités et instances seront mis en place après les élections des représentants et la mise en place du prochain CE.

9. Agressivité de certains parents à l'égard du personnel :

Point soulevé par les représentants du personnel qui se plaignent de l'attitude de certains parents (agressivité verbale, entrée à l'école sans prise de RDV, utilisation abusive du badge parent d'élève en maternelle pour accéder aux locaux du personnel)

Le proviseur a rappelé que le chef de l'établissement a le droit d'interdire l'accès de l'établissement à un parent même s'il a RDV. Il a souligné l'importance d'une prise de RDV

Le président du CDG a aussi mentionné la possibilité de signaler un parent comme « parent perturbateur » ce qui lui interdirait l'accès à l'établissement.

Fin de séance à 20h35

Mme Rania RIACHI SAMAHA

Représentante des Parents

M. Arnaud REGNIER

Chef d'Etablissement